

Préambule

Enseignement et Formation Informatique Computer Assisted Drawing (EFICAD), SARL immatriculée au RCS de Montpellier 950 408 765, dont le siège social est situé 55 avenue de Melgueil - 34280 La Grande Motte dispense des formations professionnelles. Son activité de dispensateur de formation est enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 76 34 09 75 434.

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente formation professionnelles (ci-après « CGV ») qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

1 - Annulation - Remplacement

Pour être prise en compte, toute annulation doit être communiquée par écrit.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit EFICAD et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard la veille de la formation.

Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sans frais sous réserve d'en informer EFICAD par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel à l'adresse eficad@eficad.com, reçu au plus tard quinze [15] jours ouvrés avant la date de la formation.

En cas d'annulation reçue moins de quinze [15] jours ouvrés avant la date du premier jour de la formation (ou du premier module pour un cycle ou une formation intégrant du e-learning), le montant de l'inscription reste dû en totalité à EFICAD.

Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est dû en totalité.

Pour les formations sur mesure, le report d'une session ne donne pas lieu à facturation des indemnités d'annulation sous la réserve d'un engagement écrit du client sur les nouvelles dates de réalisation.

2 - Tarifs - Paiement

Tous les tarifs sont indiqués hors taxes. Ils seront majorés des droits et taxes en vigueur.

Nos tarifs comprennent la formation, la documentation pédagogique remise pendant la formation, les fichiers électroniques mis à disposition le cas échéant.



Conditions générales de vente des formations professionnelles

Le règlement du prix de la formation s'effectue soit par virement bancaire à notre banque LCL LA GRANDE MOTTE, libellé au nom de SARL EFI-CAD, sur le compte IBAN: FR07 3000 2042 5400 0007 0147 A56 - BIC: CRLYFRPP, soit par chèque à l'ordre de EFICAD.

En cas de paiement effectué par un OPCA, le dossier de prise en charge par votre OPCA doit nous parvenir avant le 1er jour de la formation. Si EFICAD n'a pas réceptionné l'accord de financement, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge vous sera directement facturée.

Toute facture non payée à échéance portera de plein droit, intérêt au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points.

Toute facture recouvrée par nos services contentieux sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code Civil, d'une indemnité fixée à 15 (quinze)% du montant des sommes exigibles.

3 - Responsabilités - Indemnités

L'employeur, ou selon le cas le participant, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de EFICAD ou des participants. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré EFICAD pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par son préposé, et, contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que EFICAD ne puisse être recherchée ou inquiétée.

4 - Droit de contrôle de EFICAD

EFICAD se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un animateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

EFICAD se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :

- de refuser toute inscription ou accès à un Client qui ne serait pas à jour de ses paiements
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

5 - Propriété intellectuelle

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations EFICAD ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de EFICAD ou de ses ayants droit.



Conditions générales de vente des formations professionnelles

6 - Loi applicable

Les conditions générales et tous les rapports entre EFICAD et ses clients relèvent de la loi française.

7 - Litiges

Tout différent relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution de la présente convention devra être précédé, avant saisine au tribunal compétent, d'une tentative de règlement amiable entre les parties. Si aucune solution ne peut être trouvée, au différent contractuel le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents.